

L'Administrateur provisoire de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'IEP du 13 mars 2021 portant création du Mastère Spécialisé Renseignement ;

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys d'examen du MS Renseignement pour l'année universitaire 2024-2025 sont composés :

Président : Monsieur Walter BRUYERE-OSTELLS

Membres :

Monsieur Serge CHOLLEY

Monsieur Nicolas BADALASSI

Madame Rachel JOUBERT

Monsieur Didier GROS

Monsieur Alain MENELET de l'EAE

Article 2 : La Secrétaire générale et le Directeur de la formation et des études sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 27 mars 2025,

Franck BIGLIONE
Maître de conférences
Administrateur provisoire



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 28/03/2025

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE : 28/03/2025